

Edito

Bonjour à toutes et tous,

Dans ce climat actuellement perturbé pour diverses raisons, il serait bon de se divertir pour oublier les petits tracas de tous les jours.

Effectivement, le calendrier de ce mois de Mars est bien garni pour se distraire avec au menu des rendez-vous divers et variés qui je l'espère vous inspireront ...

Manifestations (gourmande, humoristique, festive, sportive et de loisir) pour les plus distrayantes, des infos d'ordre plus pratiques (architecte, SOLHIA ...) et d'autres citoyennes pour améliorer notre quotidien .

Des dates utiles sont à retenir également pour l'orientation scolaire, les emplois jeunes et les jobs d'été. L'occasion aussi de participer en coulisse au Jazz à Vienne et de se former au BAFA.

Bonne lecture

Bruno Grapotte

AGENDA

MARS

Lundi 2 de 9h30 à 17h30 : Journée Défi Anim Jeunes et raclette géante aux Haies (sur inscription) - Tel : 04.87.59.00.01

Mercredi 4 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Mercredi 4 de 14h à 16h sans RV : Permanence SOLIHA à Condrieu (salle Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Dimanche 8 : Matinée sabodet organisée par les Zazous à la salle des fêtes

Jeudi 12 après-midi : Passage de la course cycliste Paris-Nice par Le Pilon entre Trèves et Condrieu

Vendredi 13 de 16h30 à 19h : Inscription pour la chasse aux oeufs à la bibliothèque

Vendredi 13 de 16h30 à 19h : Accueil libre des Anim Jeunes aux Haies (salle du haut) - Tel : 04.87.59.00.01

Vendredi 13 à 20h : Conseil municipal

Dimanche 15 de 8h à 18h : Elections municipales (1er tour)

Vendredi 20 : Printemps

Vendredi 20 de 16h30 à 19h : Inscription pour la chasse aux oeufs à la bibliothèque

Vendredi 20 à 16h30 : Carnaval du Sou des écoles

Vendredi 20 de 16h30 à 19h : Accueil libre des Anim Jeunes aux Haies (salle du haut)

Dimanche 22 de 8h à 18h : Elections municipales (2ème tour)

Jeudi 26 à 20h : Festival de l'humour par la MJC de Vienne à l'Espace Pierre Bret au Fautre à Trèves

Vendredi 27 de 18h30 à 21h : Soirée pizza des Anim Jeunes aux Haies (salle du haut) (prévoir argent de poche pour la pizza)

Vendredi 27 à 20h30 : Fête du cours métrage organisée par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

Nuit du samedi 28 mars au dimanche 29 mars : Passage à l'heure d'été (+1 h)

Tous les mardis de 14h à 18h : Belote organisée par l'Association des Fleurs à la salle des fêtes, inscription sur place



AVRIL

Mercredi 1 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Mercredi 1 de 14h à 16h sans RV : Permanence SOLIHA à la mairie d'Echalas, renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Samedi 4 : Chasse aux œufs à **9h45 pour les grands et 10h15 pour les petits** dans la cour de l'école

Samedi 4 : Reprise des entraînements de pétanque

Samedi 4 de 7h à 18h : 2^e édition du Vélo Village au parc de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-Rhône.

Samedi 4 à 20h30 : Concert de la chorale des 4 Vents à la salle Pierre Bret au Fautre
Vacances scolaires du vendredi 17/04 soir au lundi 4/05 matin

CITOYENNETE

Liste électorale, bureau de vote ... comment vérifier votre inscription ?

Pour savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire),

Pour vérifier que vous n'avez pas été radié,
Pour connaître l'adresse de votre bureau de vote,
vous pouvez utiliser le téléservice :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.

Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter :

dans un commissariat de police (où qu'il soit),

ou une gendarmerie (où qu'elle soit),

ou au tribunal dont dépend son domicile

ou au tribunal dont dépend son lieu de travail.

L'électeur doit s'y présenter en personne.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>





La pêche à l'étang communal sera autorisée à partir du **9 mai**, pour le safari truites (plus d'info à venir).

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESIONNAIRES DU PIN

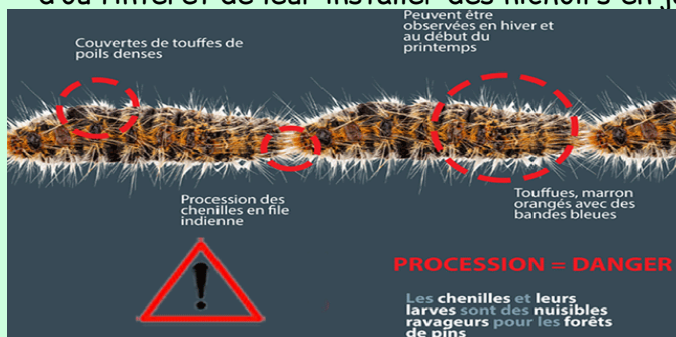
Les chenilles processionnaires sont des insectes, présents dans plusieurs régions de France, y compris en ville. Affaiblissant les arbres, elles ont également un impact sur la santé humaine et les animaux domestiques provoquant des réactions inflammatoires de la peau ou, plus grave, des muqueuses respiratoires.

Ces chenilles sont dites processionnaires en raison de leur mode de déplacement en file indienne, les unes derrière les autres, lorsqu'elles font leur déménagement sur les pins pour leur métamorphose en papillon. C'est principalement quand elles quittent les pins au tout début du printemps que se présentent les risques de contact.

Il est temps d'enlever les cocons sur les pins sinon, au printemps, elles sortiront et iront s'enterrer dans le jardin. Mais entre temps, elles auront peut-être provoqué quelques dégâts... La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. Le papillon qui est la forme adulte de la chenille, éclot durant l'été entre juin et septembre. La femelle papillon recherche un pin et dans une moindre mesure un cèdre pour y pondre ses oeufs. Les larves forment un cocon pour passer l'hiver et se nourrissent des épines ce qui affaiblit les arbres. A la fin du printemps, les chenilles quittent le nid pour s'enterrer dans le sol et entamer leur métamorphose en papillon. Si votre voisin ne fait rien contre ces chenilles, elles seront présentes dans vos pins l'année suivante.

Les bons réflexes :

- **Protection** : Avant toute intervention, il convient d'être prudent et de se munir d'un masque et de gants et de toutes les protections possibles (combinaison), car les poils très urticants peuvent voler.
- **Prospection** : le contrôle, dès le mois de novembre, sur les colonisations des années précédentes, permet d'intervenir rapidement et efficacement sur les cocons en cours de formation et de détecter de nouveaux arbres colonisés.
- **Echenillage** : Les propriétaires et locataires sont invités à procéder à l'élimination des cocons avant le printemps, en coupant les nids qui doivent être ensuite incinérés.
- **Eloignez vos animaux des arbres infestés** : Si votre animal (chat ou chien) entre en contact, cherchant par exemple à attraper une de ces chenilles, cela se transforme en urgence vétérinaire. Il n'y a pas une seconde à perdre pour le conduire en consultation.
- **Prévention** : Les seuls prédateurs courageux sont la mésange, le coucou ou la huppe fasciée, d'où l'intérêt de leur installer des nichoirs en janvier février.



JEUNESSE

PASS JOB

A la recherche d'un d'un job, d'une alternance ou d'un job pour l'été ?
Le Point Information Jeunesse de Vienne Condrieu Agglomération vous propose divers ateliers pratiques et d'information pour vous aider dans vos recherches.

« Osez l'alternance ! »

Mercredi 11 mars

De 14h à 16h à la Maison des Services Publics - 1 place des Droits de l'Homme - Condrieu

Toutes les infos sur les contrats en alternance (contrats, modalités, rémunération...).

Présence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et témoignage d'une entreprise du territoire et d'un apprenti.
Ateliers sur inscription au 04 87 59 00 01 ou à jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Toute l'année retrouvez toutes les actus du PIJ sur [PIJ de Vienne Condrieu Agglomération](http://PIJ.deVienneCondrieuAgglomeration.fr)

BAFA

Vous souhaitez passer le Bafa ?
Le PIJ organise sur le territoire de Condrieu une session théorique du **25 avril au 2 mai 2020** !
Session assurée par Ifac Rhône.
Pour tout savoir sur le Bafa ?
Information et inscription auprès de Sophie au 04-87-59-00-01 ou sur jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr



PORTES OUVERTES LYCEES

LPO Ella FITZGERALD à St Romain en Gal
14/03/2020 de 8h30 à 11h30
Tél : 04.74.53.74.53

LGT GALILEE à VIENNE (38)
14/03/2020 de 8h30 à 13h30
Tél : 04.74.53.00.13

LP Danielle CASANOVA à GIVORS (69)
14/03/2020 de 9h00 à 13h00
Tél : 04.72.24.11.57

LYCEE AGROTEC à VIENNE (38)
14/03/2020 de 9h00 à 17h00
Tél : 04.74.85.18.63
+ d'info : <http://www.ac-lyon.fr/cid90465/actions-orientation-portes-ouvertes.html>

Jazz à Vienne RECRUTE

Jazz à Vienne est à la recherche de son équipe de saisonniers (ères) pour la 40e édition du festival (bar, billetterie et restauration) !

- Disponibilités :
25 juin - 31 juillet 2020
- Candidature à transmettre avant le **31 mars 2020**

Télécharger l'offre et postuler : jazzavienne.com/le-festival/nous-rejoindre